

Les Angles

Breches

FEUILLE

SANGENAY

Saint Révérien

INFORMATIONS COMMUNALES



DECEMBRE 2013

N° 15

Joyeux Noël

Merry Christmas



BONNE ANNEE

2014

HAPPY NEW YEAR



Chers Concitoyens

Depuis 15ans, chaque fin d'année il est de coutume de vous présenter mes vœux par l'intermédiaire de ce bulletin. Aujourd'hui c'est avec un soupçon de nostalgie que je le fais.

Comme je vous l'ai déjà laissé entendre, mes capacités physiques ne me permettent plus de solliciter une nouvelle fois vos suffrages aux municipales prochaines.

Les nombreuses années passées au conseil municipal m'ont certes passionné, mais beaucoup appris. Aussi je remercie de tout cœur les électeurs qui ont permis mes réélections successives depuis près de 43ans.

Merci également à mes collègues du Conseil Municipal qui m'ont encouragé, soutenu ou secondé durant les 15 années au cours desquelles j'ai été maire. De même je voudrais exprimer ma reconnaissance aux employés communaux qui, chacun selon ses attributions, a toujours su, avec dévouement et compétence, m'aider à remplir ma fonction.

Si je n'ai pas toujours répondu vos attentes, sachez chers concitoyens, que j'ai toujours agi de mon mieux avec les moyens dont j'ai disposés.

Merci pour les aides, auxquelles j'ai toujours était sensible, apportées par diverses associations tant locales que cantonales permettant certaines attractivités.

Une nouvelle fois merci à celles et ceux, qui avec empressement, contribuent à l'embellissement (*propreté, fleurissement, décoration, etc.*) du village qui cette année a obtenu le 1^{er} prix de sa catégorie décerné par le GTVY (*Groupement Touristique des Vaux d'Yonne*).

Bien sûr merci, avec vives félicitations, à tous les acteurs, qui de quelque façon que ce soit, ont permis la réalisation du char à l'occasion du Comice. Sans être chauvin je dois dire que d'après les nombreux compliments qu'il m'a valu, provenant bien au-delà des limites du canton, ce fut une réussite artistique incontestable dont St Révérien a pu s'enorgueillir.

A la veille des élections, en respect du devoir de réserve, je tairai les réalisations et les projets du Conseil Municipal de cette année 2013.

Néanmoins, pour Saint Révérien, mon village natal que je n'ai jamais quitté et auquel je reste très attaché, je souhaite mes chers concitoyens que nous choissions, sans parti pris, les onze personnes dévouées, courageuses, désintéressées avec un bon sens reconnu, susceptibles de former une équipe forte et bien soudée.

Cela ne pourra aboutir que par la conjugaison d'intelligence et sérénité.

C'est les vœux le plus cher que j'aimerais voir exaucé au printemps prochain.

Alors aujourd'hui, dans cette attente, je vous souhaite :

**BONNE FÊTES DE FIN D'ANNÉE QUE 2014 VOUS APPORTE
BONHEUR ET SANTÉ.**



Paul NANDROT

Ouverture de la Mairie

Lundi 14h/18h
Mercredi 08h/12h
Vendredi 16h/19h

☎ : 03.86.29.63.28

Fax : 03.86.29.08.79

Email : mairie.saint-reverien@wanadoo.fr



Votre équipe municipale 11 membres

Maire : Paul Nandrot
1^{er} Adjoint : Liliane Van Parys
2^{ème} Adjoint : Gérard Thionnet

Par ordre alphabétique

Maryvonne Burel - Nicolas Dhé - Guy Fornas -
Pierre Labonde - Philippe Le Bras - Dominique Maupou -
Jean Paul Poncié - Joël Save

RAPPEL des COMMISSIONS

TRAVAUX :

Ph. Le Bras - N. Dhé - JP Poncié - J. Save

CHEMINS / CIMETIERE :

P. Labonde - Ph. Le Bras - JP. Poncié - J. Save

BOIS/FORET :

N. Dhé - Ph. Le Bras - J. Save - G. Thionnet

FLEURISSEMENT :

M. Burel - N. Dhé - G. Fornas - D. Maupou

FETES & CEREMONIES :

M. Burel - G. Fornas - D. Maupou - G. Thionnet - J. Save

S.I.A.E.P. :

G. Fornas - M. Burel

S.I.E.E.E.N. :

J. Save - G. Thionnet

SITS ST- SAULGE :

J. Save - JP. Poncié

Syndicat Mixte de la Région de Corbigny (SMRC) :

JP. Poncié - Suppléante : L. Van Parys

S.I.V.S/ BEUVRON :

L. Van Parys - M. Burel

Suppléants : Ph. Le Bras - D. Maupou

COMMUNAUTE de COMMUNES

D. Maupou - P. Nandrot

Suppléants : G. Thionnet - L. Van Parys

EXPLICATION DES SIGLES EMPLOYES

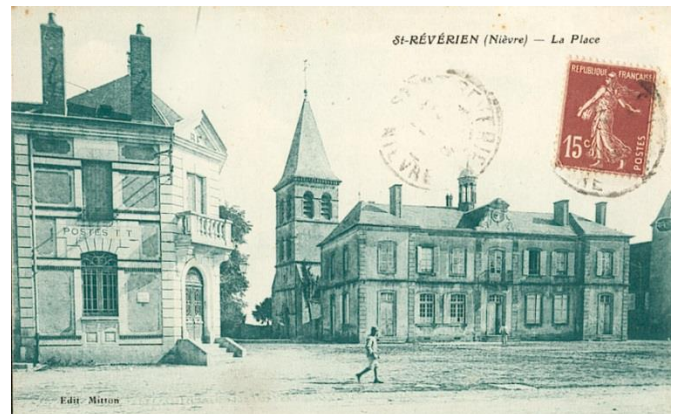
S.I.A.E.P. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eaux Potables

S.I.E.E.E.N. Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equippedement et d'Environnement de la Nièvre

S.I.T.S. Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires - St Saulge

S.I.V.S. Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

S.M.R.C. Syndicat Mixte de la Région Corbigeoise (déchetterie/ordures ménagères/chantier de réinsertion, etc...)



Budget 2013

Budget primitif : € 264 580

⇒ Budget de fonctionnement : € 184 347

⇒ Budget d'investissement : € 80 233

Voir aperçu budget page 4

Aperçu des grandes lignes du budget

Fonctionnement et Investissements confondus

DEPENSES

Bois et Eglise <i>(frais de garderie)</i>	2 500
Travaux (bois et forêt)	6 500
Divers (réceptions - eau - EDF - téléphone - fournitures - primes assurances - maintenance, etc.)	20 265
Bâtiments Communaux	20 000
Monuments	3 000
Voies & Réseaux	12 000
Indemnités aux élus	10 000
Frais de personnel <i>(Traitement & charge)</i>	31 500
Contribution aux organismes de regroupements	
Entretien éclairage public	2 333
Chantier d'insertion	1 200
Syndicat Aménagement du Beuvron	330
Ecole <i>(regroupement pédagogique) Guipy- Pazy-St Révérien</i>	17 352
S.D.I.S. (Pompiers)	7 430
Subv. à diverses Associations	1 680

RECETTES

Indemnité postale	13 400
Subventions :	
D.C.E. <i>(dotation cantonale d'équipement)</i>	3 430
Etat	
Location Immeubles	16 000
Vente coupe bois + divers produits forestiers	8 000
Dotations diverses <i>(DGF, etc...)</i>	43 825
Contributions directes :	
T. habitation	49 123
T. Foncière - bâti	11 992
T. Foncière - non bâti	17 417
Moins prélèvement GIR	34 000
	44 532
Allocations compensatrices + taxes additionnelle	7 700
Excédents de fonctionnement capitalisés	14 203



LA POSTE



Point poste au rez de chaussée de la Mairie

Vous pouvez

Acheter : Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (*par lots*), colis pré-affranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire)

Déposer votre envoi postal.

Retirer vos lettres recommandées ou vos colis.

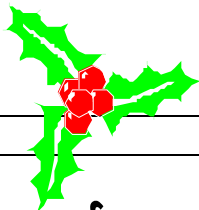
Effectuer des retraits en espèces (*pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités*) (retraits limités à 350 € par périodes de 7 jours consécutifs et par compte)

Ouverture : (attention changement d'horaires)

Horaires d'ouverture de la mairie

+

Mardi de 17h à 19h



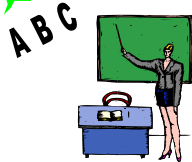
ECOLE

Notre institutrice :

Melle **Nathalie Vesin**,

Nombre d'élèves : 16

- CP 6
- CE1 7
- CE2 3



Le thème exploité (*de façon transdisciplinaire*) cette année: **la forêt**.

Un intervenant extérieur en musique intervient tous les 15 jours en vue de construire un petit spectacle qui sera produit en fin d'année par les maternelles et les élèves de St-Révérien.

Les enfants participent à diverses manifestations sportives ou culturelles permettant de regrouper tous les enfants des écoles rattachées au secteur de Corbigny.

Ils se rendront à la piscine de Clamecy à partir du mois d'avril...

Pour Noël une pièce de théâtre interprétée par des parents d'élèves sera offerte aux enfants, au centre Vauban.

En fin d'année comme tous les ans, un spectacle de danse gratuit réalisés par tous les élèves du regroupement pédagogique est prévu en juin, à l'abbaye de Corbigny.

Joyeuses Fêtes



ASSOCIATION PRESENCE DE SAINT REVERIEN

Affiliée à la Fédération des Sites Clunisiens

Présidente : Denise Pointud-Detraz



SAINT REVERIEN ET LA COMMENDE (*)

François 1^{er}, prince de la Renaissance a eu de bonnes idées. On lui doit l'obligation faite aux prêtres de consigner sur un registre, les baptêmes, mariages et enterrements (premier livre d'état civil)

François 1^{er} a soutenu les artistes et les poètes, mais cela avait un coût. C'est alors, que pour soulager le trésor royal, il lui fallut rechercher une source de revenus et cette source se trouvait chez les établissements religieux, abbayes et prieurés, connus pour leurs revenus fonciers. C'est alors que le roi, au lieu de soutenir financièrement peintres et poètes, les récompensa en leur remettant la commende d'établissements religieux. Ainsi furent créés les prieurs commendataires.

Le prieur nommé à Saint Révérien à la demande de la Duchesse de Bourbon fut le régisseur de ses terres près de Château Chinon. Nous lui devons le don de la fresque représentant la vierge peinte sur la voûte de la chapelle. Hélas les prieurs commendataires qui lui ont succédé ont tous été néfastes. L'un d'eux fit démolir la chapelle située au nord, sur le terrain du cimetière actuel plutôt que d'en faire réparer la toiture.

Les membres de la famille de Chery ont tous été des prédateurs. Un climat d'hostilité s'est établi entre les religieux et l'un d'eux se termina par l'assassinat du prieur ; les enquêtes n'aboutir jamais. C'est alors qu'avec la réforme de l'église il resta sur place un prieur et un chantre, qui firent office de prêtres pour les habitants du village et cela jusqu'à la révolution,....ceci est une autre histoire.....

(*) Du latin commendare (confier), *la commende* désigne l'administration d'un bien par une personne, qui remplace le possesseur légitime.

Dans le régime de *la commende*, un abbé (ou un prieur) commendataire est un ecclésiastique, ou quelquefois un laïc, qui tient une abbaye (ou un prieuré)

D. Pointud-Detraz

« Présence de St-Révérien »





La fanfare



Un coin du bourg (face grande rue)



Le tailleur (Grande rue)




La bibliothèque, dans la salle de la Mairie est disponible aux heures d'ouverture .

Le bibliobus du Conseil Général de la Nièvre apporte deux fois par an quelques dizaines de livres qui sont renouvelés entièrement.

Vous avez le choix des genres : romans historiques, policiers, d'amour ou d'aventures. Des ouvrages sur la Nièvre et la Bourgogne ou des œuvres plus spécifiques (*techniques de dessin, de chasse, pêche ...*) vous documenterons.

Les personnes ayant des difficultés à lire ne sont pas en reste, l'étagère du bas leur est dédiée avec des livres en gros caractères.

Ils sont facilement repérables au symbole d'un œil sur la tranche en haut, « bien visible. » 

Il y en a pour tous les goûts, le prêt est gratuit et sans délai impératif de retour. Vous aurez tout le temps de lire et d'apprécier votre ouvrage.

Enfin, si vous désirez lire un livre particulier, il suffit de le demander à notre secrétaire de Mairie, Laurence, qui en prendra note, il sera demandé. Au prochain passage du bibliobus et avec un peu de patience, il sera dans notre bibliothèque.

Pour terminer, sachez que les livres verts que vous voyez en bas sont des GEO, livres magnifiques du National Géographique, véritables documentaires sur le monde entier.



Le CULTE

M. le Curé Evariste Hitayezu
Presbytère
Corbigny
☎ : 03.86.20.11.94
Courriel : evahita@wanadoo.fr



LE MOT DU PERE EVARISTE

Pour vous aider à mieux célébrer Noël, une démarche de réconciliation, vous est proposée le vendredi 20 décembre, de 18h30 à 20h30, en l'église de Corbigny. La célébration durera deux heures.

Nous débuterons ensemble à 18h30 par un temps de prière et d'explication des différentes démarches à faire. Et puis, chacun, démarche faite, pourra attendre jusqu'à la fin ou rentrer sans attendre la fin de la célébration

Pendant ce temps de démarches, une légère animation de la prière se poursuit dans l'église : musique, chants, lecture de textes.

VEILLEE de NOËL le 24 DECEMBRE

Messe unique à 20h00 à Tannay

Jour de Noël

9h30 Brinon
11h00 à Lormes et Corbigny

Joyeuses fêtes !

Bonne Année 2014.

P. Evariste

Organisations des chants (harmonium...)

⇒ Mme Bernadette Verrier (les Bordes)

☎ 03.86.29.68.73

Eglise (romane du XII^{ème})
ouverte tous les jours de 09h00 à 19h00

Messe tous les mercredis : 18h00



"CANTICORUM"



CHORALE CANTICORUM

Il existe à Saint Révérien une chorale qui était à l'origine religieuse, puis qui s'est peu à peu diversifiée comme la plupart des formations. En effet, depuis 2006 la Chorale Canticorum interprète des chants profanes issus du répertoire de la variété française très connue et que tout un chacun peut reprendre en chœur lors de ses récitals.

Notre chorale est composée de membres majoritairement féminins et nous aimerions bien que quelques messieurs nous rejoignent, ainsi que quelques personnes plus jeunes, car la plupart de nos choristes ont entre 55 et 75 ans, quelques autres plus de 80 ans et s'il était possible de «rajeunir» notre formation, ce serait un avantage pour nous tous. Le chant n'est-il pas un loisir agréable, surtout partagé entre amis ?

De nombreux concerts ont été donnés en 2013, avec ces rendez-vous incontournables que sont chaque année la fête de la musique, le téléthon, Noël, ou bien sur l'invitation des communes : Corvol d'Embernard, Brinon sur Brinon, La Vénerie, la Maison de Retraite de Corbigny.

La chorale Canticorum a également participé à de nombreuses cérémonies religieuses : plusieurs mariages, fêtes

patronales, obsèques célébrés à Saint Révérien et dans les paroisses environnantes.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis après-midi chez Mme Bernadette Verrier notre chef de chœur dans une ambiance d'abord studieuse mais qui s'est être amicale, chaleureuse et très conviviale la répétition terminée.

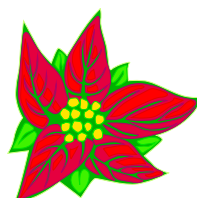
Je terminerai en dédiant cet article à notre Chef de Chœur qui sait si bien nous donner cet enthousiasme qui nous entraîne chaque semaine malgré ses soucis de santé dus aux années s'accumulant. Elle sait malgré tout nous faire partager son amour pour le chant et la musique qui nous emporte, l'espace d'un après-midi, vers des rivages musicaux partagés entre nous. Merci à Bernadette pour tout ce qu'elle nous apporte et que Dieu lui accorde une bonne santé encore longtemps. Là je sais que je me fais l'écho de nous tous.

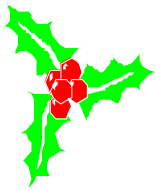
Maryvonne BUREL
Choriste

Joyeux Noël

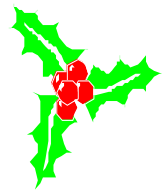


Bonne & Heureuse
Année 2014





Jeunesse sportive de Saint Révérien



DIRIGEANTS

Président : GIBKI Michel
Vice-président : MAHIEU Sébastien
Trésorier : YVON Bernard
Trésorier-Adjoint : CAMUSAT Jérôme
Secrétaire : PEUTOT Sandrine
Secrétaire-Adjoint : LELONG Mickaël
Membre : GUARRIGUE Gil
Arbitres : GIBKI Florence – ROLIN Delphine
Entraîneur : PROVOST Olivier

Lors de l'assemblée générale de juin dernier les membres du club ont renouvelé leur confiance à l'équipe de dirigeants actuels. L'effectif de 19 joueurs a permis au club de reconduire 1 équipe sénior pour la saison 2013-2014.

L'équipe joue en 3^e division.
Calendrier ci-joint.

De plus tout comme l'année passée le Club s'est inscrit en UFOLEP sous le nom « Les dieux du stade ». Les matchs se déroulent à 7 joueurs durant la semaine. Le club a choisi pour ses matchs à domicile le mercredi.

Les entraînements ont lieu le mercredi quand il n'y a pas de match UFOLEP et le vendredi à partir de 18h30.

Le club s'est étoffé de beaucoup de jeunesse cette saison et nous en sommes fiers.

Le club vous remercie de l'accueil chaleureux que vous réservez à nos joueurs lors de la vente de leurs calendriers

Le président, ses dirigeants et ses joueurs présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toute la municipalité et à ses habitants.



Le Président, ses dirigeants et ses joueurs

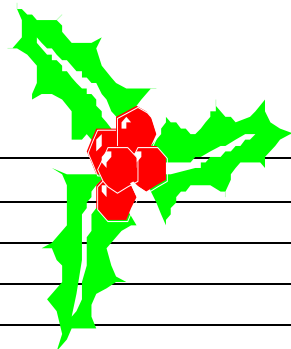


*vous souhaitent
une
bonne et heureuse année*

2014



CALENDRIER DE LA J.S.S.R 3eme DIVISION POULE A



	Heure	Match
COUPE DU C.G	1 septembre	J.S.S.R – DRUY BEARD
JOURNEE 1	8 septembre 13H00	POUGUES 3 – J.S.S.R
COUPE DU C.G	15 septembre	
JOURNEE 2	22 septembre 15H	J.S.S.R - NEUVY
JOURNEE 3	29 septembre 15H	DONZY -J.S.S.R
JOURNEE 4	6 octobre 15H00	J.S.S.R - ARQUIAN
MR	13 octobre	
JOURNEE 5	20 octobre 13H	ALLIGNY ST AMAND – J.S.S.R
JOURNEE 6	27 octobre	EXEMPT
MR	1 novembre	
JOURNEE 7	3 novembre 13H	GARCHIZY PORT 2 - J .S.S.R
JOURNEE 8	10 novembre 15H00	J.S.S.R – COSNOIS FC
COUPE DU C.G OU C.D	17 novembre	
JOURNEE 9	24 novembre 15H	NARCY - J.S.S.R
JOURNEE 10	1 décembre 15H00	J.S.S.R - ENTRAINS 2
JOURNEE 11	8 décembre	EXEMPT
JOURNEE 12	15 décembre 15H	J.S.S.R – POUGUES 3
CD ou CA ou MR	22 décembre	
MR	12 janvier	
MR	19 janvier	
JOURNEE 13	26 janvier 15H	NEUVY – J.S.S.R
JOURNEE 14	2 février 15H00	J.S.S.R - DONZY
CD ou CA ou MR	9 février	
JOURNEE 15	16 février 15H00	ARQUIAN - J.S.S.R
JOURNEE 16	23 février 15H00	J.S.S.R – ALLIGNY ST AMAND
CG – CD - CA	2 mars	
MR	9 mars	
JOURNEE 17	16 mars	EXEMPT
JOURNEE 18	23 mars 15H00	J.S.S.R – GARCHIZY PORT 2
MR	30 mars	
MR	6 avril	
JOURNEE 19	13 avril 15H00	COSNOIS FC - J.S.S.R
MR	20 avril	
COUPE	27 avril	
MR	1 mai	
JOURNEE 20	4 mai 15H00	J.S.S.R - NARCY
COUPE	8 mai	
MR	11 mai	
JOURNEE 21	18 mai 15H00	ENTRAINS 2 - J.S.S.R
JOURNEE 22	25 mai	EXEMPT

Joyeux Noël

Association créée en 1994

Président : Nicolas Dhé

☎ 06 26 10 91 00

Vice-président : Claude Dubas

Secrétaire : Jean Bonoron

Trésorier : Patrick Hérouard



Jours de chasse

samedi, dimanche et jours fériés



La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.



Le Président

Nicolas Dhé

Bonne Année 2014





Le CPI n'a pas subi de mouvements de personnels durant l'année, toujours 9 personnes et 2 autres en double affectation.

Nous sommes, cette année, intervenus à 72 reprises dont 8 sur notre commune.

38 secours à personnes	1 feu de végétation
1 accident de la route	20 lots de bâchage
1 accident de planeur	1 nid d'insectes
1 feu d'engin agricole	6 opérations diverses
4 feux de cheminée	

Félicitation à :

- **Mikael Quemet** pour les derniers modules de sa formation initiale

- * Son diplôme d'équipier secouriste « PSER »
- * Son diplôme d'équipier de « SPV »
- * Sa promotion au grade de SPV 1ère classe

- **Sébastien Dhé** pour son diplôme de chef d'équipe

- * Sa nomination au grade de caporal
- * Sa médaille d'argent de l'Union Départementale

pour 10 années de service.

- **Rodolphe Dhé** pour sa 1ère partie de chef d'agrès

- **Jean Paul Poncié** pour sa nomination au grade d'adjudant

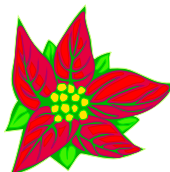
- **Christian Maurice** pour sa médaille d'argent de la Direction pour 20 années de service.

- **Laurent Fludert et Didier Save** pour leurs médailles de vermeil de la Direction pour 25 années de service

J'ai pour ma part été promu au grade de lieutenant lors du congrès Départemental à Tannay.

En cas de besoin n'hésitez pas à appeler le 18, les pompiers seront toujours à votre disposition.

Vos sapeurs- pompiers vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



Lieutenant Joël Save



AMICALE DU C.P.I.

Depuis que le centre de Secours existe, les habitants de Saint Révérien peuvent compter sur leurs pompiers.

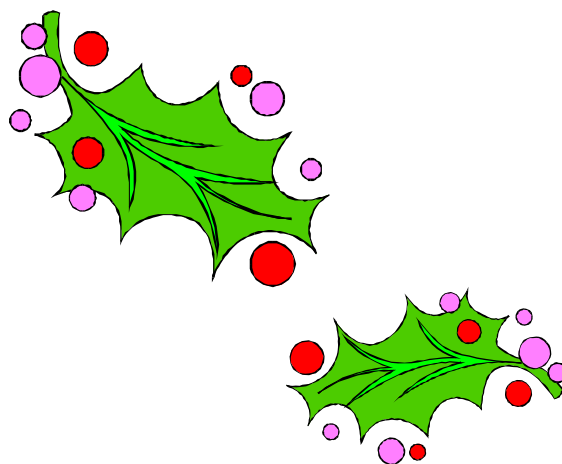
A chaque passage dans vos maisons c'est toujours le même sourire et c'est grâce à vous et votre générosité que nous pouvons fêter notre Sainte patronne « Ste Barbe »

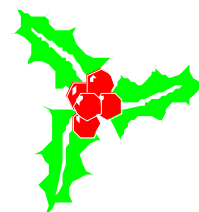
Au nom de tout le personnel, un grand merci.

Que cette nouvelle année soit pour vous et votre famille, bonheur et santé.

Bonnes Fêtes et Bonne Année 2014

Le Président
Christian Maurice





LA GENDARMERIE INFORME :

A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Les fêtes de fin d'année sont généralement des jours sensibles qui attirent les convoitises. Aussi, il convient de prendre certaines précautions. Si vous vous absentez de votre domicile, aviser la brigade locale afin que votre résidence soit surveillée. La gendarmerie intensifiera ses patrouilles à proximité de votre habitation momentanément inoccupée. Les commerces seront particulièrement surveillés afin d'éviter tout acte de malveillance.

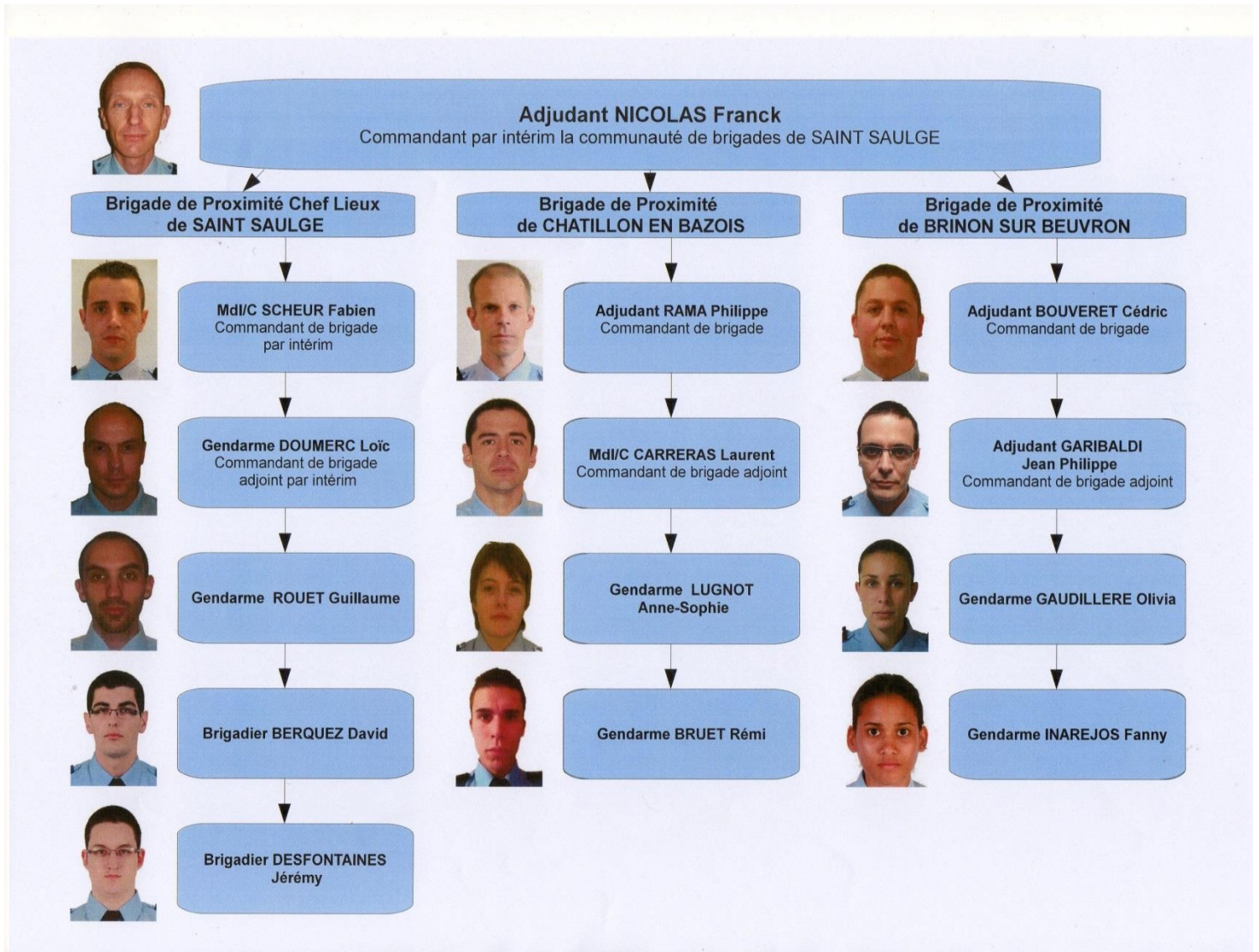
OUVERTURE DES BRIGADES

Il est rappelé que les brigades de proximité de **Châtillon en Bazois** (03.86.84.14.84) et **Brinon sur Beuvron** (03.86.29.63.12) sont ouvertes tous les mercredis après- midi de 14h à 18h et la brigade de proximité chef lieu de **Saint Saulge** (03.86.68.05.53) est ouverte tous les jours (dimanche et jours fériés compris) de 08h00 à 19h00.

Le commandant la communauté de Brigades
de Saint Saulge – Chatillon en Bazois et Brinon sur Beuvron
(Tél : 03.86.58.39.64)– mail : cob.st-saulge@gendarmerie.interieur.gouv.fr



La gendarmerie est à votre service, n'hésitez pas à les contacter



URGENCE

➤ Vous êtes face à :

- ⚡ une situation dangereuse (Un fil à terre, ...)
- ⚡ une panne électrique

Dépannage ERDF :
0972 675 058

CONTRAT

- Vous souhaitez souscrire un contrat } Liste des fournisseurs par internet sur www.cre.fr ou sur www.energie-info.fr
- Vous avez une question sur votre facture } Contactez votre fournisseur au numéro en haut à gauche sur votre facture



RACCORDEMENT

➤ Vous déménagez,
➤ Vous faites construire,
⚡ Vous souhaitez vous raccorder au réseau électrique

① Votre installateur :

- ⚡ Il réalise votre installation intérieure jusqu'au coffret de comptage
- ⚡ Il fournit le certificat de conformité (indispensable à votre raccordement) à

ACTEURS

② Votre fournisseur d'énergie :

- ⚡ Il établit votre contrat de fourniture
- ⚡ Après signature du contrat, Il demande la Mise en Service à ERDF

③ Vous contactez ERDF au 0 810 105 702

- ⚡ ERDF établit un devis de raccordement
- ⚡ Après votre accord, ERDF réalise les travaux

A réception :

- de la demande du fournisseur
- du certificat de conformité


ERDF met votre installation en service



ELAGAGE



Pour allier sécurité, environnement et qualité de fourniture

➤ Vous avez des arbres sur votre propriété



QUELS SONT LES DROITS ET LES DEVOIRS DE CHACUN ?

QUI EST EN CHARGE DE REALISER LES TRAVAUX D'ELAGAGE ?

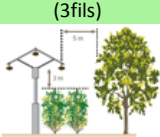
ERDF	Le propriétaire		
<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚡ Couper les arbres et branches qui, se trouvant à proximité des fils, pourraient par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. <p>Devoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚡ Respecter les distances minimales de sécurité ⚡ Réaliser une information collective préalable par voie d'affichage en mairie avant l'élagage. ⚡ Avant chaque intervention, le prestataire mandaté par ERDF devra aussi informer la mairie et les propriétaires de sa présence. 	<p>Droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚡ Réaliser lui-même, s'il le souhaite les travaux à sa charge, sous réserve d'en avertir préalablement et obligatoirement ERDF par l'envoi d'une DT-DICT <p>Devoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚡ Laisser l'accès à la zone d'élagage ⚡ Veiller à élaguer vos arbres dont les branches se développent sur le domaine public et prévenir avant ERDF par l'envoi d'une DT-DICT ⚡ Veiller en tant que « gardien de l'arbre » à éviter toute chute sur une ligne. A défaut, votre responsabilité pourrait être engagée, pour les dégâts provoqués. 	<p>Il vous revient de réaliser les travaux d'élagage dans les deux cas suivants :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>L'arbre est situé sur votre propriété et ses branches se développent sur le domaine public où se trouve une ligne électrique</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>L'arbre a été planté et a grandi sur votre propriété dans la zone de déboisement, après la construction de la ligne</p> </div> </div> <p style="font-weight: bold; color: red;">Dans tous les autres cas, ERDF assure les travaux d'élagage par l'intermédiaire de professionnels qualifiés.</p>	

Bon à savoir :
 Avant toute intervention d'élagage sur une ligne (à moins de 5 mètres), vous devez envoyer une **Déclaration de Travaux – Déclaration de Commencement des Travaux (DT-DICT)** au moins 15 jours avant le début des travaux.
 Pour établir votre DT-DICT, consultez le site internet : www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
 Vous y trouverez le formulaire à télécharger ou à remplir en ligne ainsi que le service à qui l'adresser.

ATTENTION DANGER
 l'électrocution ; il ne faut jamais toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou Même sans toucher une ligne, on risque très proche d'une ligne électrique.

Distances d'élagage préconisées* :


Ligne Moyenne Tension



(3fils)

Distance réduite à 4m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides

Ligne Basse tension



Distance réduite à 2m pour les lignes en agglomération

*Distance minimale fixée par la norme NFC11-201

Sous les lignes, prudence : restons à distance

ERDF renouvelle ses conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, un arc électrique peut se former et il y a alors danger car risque de brûlure et d'électrocution. Pour cette raison, il ne faut pas s'approcher de trop près d'une ligne électrique. Il ne faut pas non plus approcher un objet, quel qu'il soit, trop près d'une ligne. Des distances de sécurité sont donc à respecter.

Les conseils d'ERDF :

- Éviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche,
- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne,
- Manipuler les cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes,
- Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur,
- Ne jamais s'introduire dans un poste de transformation électrique,
- En cas d'accident, avertir les pompiers (18) ou la gendarmerie (17).

Les pêcheurs

Attention aux cannes à pêche, elles sont longues et souvent conductrices (fibre de carbone). ERDF rappelle qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche. Les pêcheurs devant passer sous une ligne devront tenir leur canne à pêche à l'horizontale pour ne courir aucun danger.

Les agriculteurs

Ils sont les premiers concernés dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants (irrigation avec tuyaux d'arrosage, bras d'ensileuse, moissonneuse, monte-paille ...), de traitement aérien des cultures, de déchargement avec des bennes de grand gabarit, de stockage, d'élagage, d'abattage, etc...

Les adeptes des sports de loisirs et de plein air

Les adeptes de sports et de loisirs de plein air (cerf-volant, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, ULM, deltaplane, montgolfière, parapente, planeur...) doivent prendre garde à ne pas s'approcher d'une ligne. Attention aux courants qui vous portent et aux vents qui vous emportent ! En dérivant vous pouvez vous rapprocher d'une ligne, provoquer la formation d'un arc électrique. Il ne faut jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.

Les professionnels du BTP et les loueurs de matériel

De nombreux chantiers ont lieu à proximité des lignes et des câbles électriques. Les professionnels du bâtiment et des travaux publics, qui utilisent des engins de grande envergure, manipulent des outils de grande longueur (échelles, échafaudages...) et travaillent en hauteur, doivent éviter de s'approcher des lignes électriques. Il est indispensable que chaque entreprise, en présence d'une ligne électrique aérienne, rédige une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) avant le début du chantier en faisant référence à la Déclaration de projet de travaux (DT) transmise par le donneur d'ordre si les travaux prévus pénètrent dans une zone de 5 mètres de part et d'autre de la ligne. Ils devront respecter les mesures de sécurité qui leur seront données en réponse à leur DICT.

Avant tout projet de travaux ou de réalisation de travaux, consulter le guichet unique sur le téléservice www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr afin de connaître les exploitants de réseau impactés par l'emprise de vos travaux.

Pour rédiger vos déclarations et faciliter vos démarches auprès des exploitants à contacter, le portail de déclaration PROTYS peut être utilisé : www.protys.fr.

Et pour les postes de transformation électrique ?

ERDF et RTE rappellent que les personnes qui s'introduisent sans autorisation dans des postes de transformation électriques, lieux volontairement clos, mettent leur vie en danger. Ils s'exposent dans ces lieux à une électrocution.

Pour plus d'informations, ERDF vous invite à consulter le site Internet dédié :

www.sousleslignes-prudence.fr

ELECTIONS 2014



ELECTION MUNICIPALES

1 ^{ER} TOUR	DIMANCHE 23 MARS
SECOND TOUR	DIMANCHE 30 MARS

Les candidats aux élections municipales de 2014 doivent **IMERATIVEMENT** se déclarer auprès de la préfecture ou sous-préfecture, avant le 3^{ème} jeudi précédent les élections. – Informations complémentaires à la sous-préfecture de Clamecy, documents à remplir, pièces à produire, etc....

ATTENTION : POUR VOTER EN 2014, une pièce d'identité avec photo sera **OBLIGATOIRE**

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concernée (art. L227 du code électoral).

Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire (art. L2122-1 et L2122-4 CGCT).

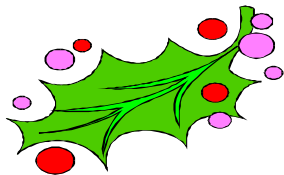
Le nombre d'adjoints est fixé par le conseil municipal mais ne peut cependant excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal (art. L2122-2 CGCT).

Les conseillers communautaires (*qui représentent la commune dans les organes intercommunaux*) sont les membres du conseil municipal désignés « dans l'ordre du tableau » (*maire, 1^{er} adjoint, 2^{ème} adjoint, etc...*)

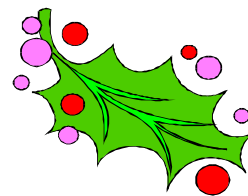
ELECTIONS EUROPEENNES

DIMANCHE 25 MAI

Les élections de 2014 seront les huitièmes élections européennes au suffrage universel direct à un tour. Elles permettront l'élection de 751 députés européens, représentant plus de 500 millions d'habitants et environ 388 millions d'électeurs dans les 28 États membres de l'Union.



DIVERS



➔ Location de la salle des fêtes :



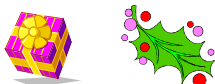
Vin d'honneur 30 € + 8 € de chauffage
 Soir uniquement 70 € + 15 € de chauffage
 Soirée + lendemain 90 € + 23 € de chauffage

s'adresser à la Mairie.

➔ Refuge « Pèlerins »

Cette année encore notre « REFUGE PELERINS » a été largement sollicité, de très nombreuses personnes, en route pour Compostelle, l'ont utilisé.

➔ Colis de Noël



La distribution du colis de Noël (*à nos anciens*), offert par la commune, sera effectuée la semaine avant Noël.

➔ Fleurissement :



Le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne

a décerné des récompenses à :

La commune 1ère de sa catégorie

POUR LES PARTICULIERS (*par ordre alphabétique*) :
Mmes : Christine Gancel - Micheline Maurice -
Nicole Prunevielle - Nadine Save -

Encombrants

Vous disposez au SIVOM de Corbigny, (*à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay*), d'une déchèterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc...

(*triés par catégories*).

Horaires d'ouverture : du **mardi au samedi**
 du 1^{er} octobre au 31 mars 9h-12h / 13h30-17h
 du 1^{er} avril au 31 septembre 9h-12h / 13h30-18h

Pour tous renseignements, appeler le
SMRC : ☎ 03 86 20 18 33

Une annexe de la déchetterie

Brinon sur Beuvron

(Rte de Clamecy)

Jours et horaires d'ouverture :

ETE :

Lundi de 14 h à 17h
 Mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
 Samedi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h

HIVER :

Mercredi 13h30 à 17h
 Samedi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h

SOLIDARITE 58

Besoin d'un coup de main pour vous aider dans votre vie quotidienne : régulièrement ou ponctuellement ? Ménage, repassage, petit bricolage, empilage de bois, jardinage, débroussaillage, tonte de pelouse, manutention, etc...

(*Avantages fiscaux pour les services à la personne*).

SOLIDARITE 58, association intermédiaire d'insertion par l'activité économique, recherchera une personne pouvant répondre à votre demande et la mettra à votre disposition.

Elle rédigera le contrat de mise à disposition avec vous et le salarié, vous veillerez aux conditions de bon déroulement de la mission et signerez le contrat et le relevé des heures effectuées.

SOLIDARITE 58 prend en charge toutes les démarches administratives : vous n'avez aucune démarche à faire.

Pour connaître l'antenne la plus proche de chez vous et obtenir plus d'informations : ☎ 03 86 36 00 00

Mail : contact@solidarite58.fr



L'Hiver arrive

Nous vous invitons, à prendre le plus grand soin de vos compteurs d'eau.

Un compteur non protégé peut être détérioré. Les frais sont à la charge du propriétaire s'il n'a pas fait le nécessaire.

Le saviez-vous ?

Les riverains de la voie publique doivent, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute.

De même en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :

- racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. **Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier.** Le maire a d'ailleurs le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques en agglomération de balayer et d'enlever le verglas chacun devant chez soi.

CETTE OBLIGATION COMPORTE :

- le raclage et le balayage des banquettes et des trottoirs ou, à défaut, d'un espace d'une largeur déterminée (**en général 1,50 mètre correspondant au passage de piétons**) à partir du mur ou de la clôture de la propriété, sur la longueur de celle-ci.
- la mise en tas des produits de ce balayage de façon à faciliter l'enlèvement et à ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux. Cette obligation peut être étendue à la chaussée jusqu'au milieu de celle-ci. Elle consiste également à l'épandage de sel, sable, sciure, cendres.

Attention sachez que l'épandage de sel est interdit sur les trottoirs et chaussées qui sont bordées d'arbres ou de monuments.

Rappel Numéros Utiles

Crédit Agricole Centre Loire : 0 821 01 30 53

CCVB : 03 86 29 53 50

(*Communauté de Commune du Val du Beuvron*)

Centre Social : 03 86 29 60 02

Déchetterie de Brinon : 03 86 20 18 33

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou **17**

Infirmière Croix Rouge : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (*informatique, etc...*): 03 86 29 06 65

OTSI (*Office du tourisme*) 03 86 29 07 96

Pharmacie : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou **18**

Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (*Syndicat des Eaux*) : 03 86 29 64 87

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

E.D.F. : Dépannage électricité tous clients
Tél : 0810 333 058

Animaux vagabonds – **ou pour adoption**

REFUGE DE THIERNAY

Tél : 03 86 58 41 44



Le cadastre en ligne (www.cadastre.gouv.fr)

vous permet d'obtenir des informations sur les parcelles que vous souhaitez acquérir ou dont vous êtes propriétaire, un plan de situation pour une déclaration de travaux, un permis de construire, etc...

Une bonne action,

vous disposez de plusieurs organismes et associations qui se chargent de récupérer des objets divers, jouets, vaisselle, livres, meubles, vêtements (*en bon état*) pour les redistribuer aux foyers en difficulté,

RESTOS DU COEUR

6bis, rue Paul Bert
58000 Nevers

☎ 03 86 71 66 66

SECOURS POPULAIRE

63, rue Faidherbe
58000 Nevers

☎ 03 86 59 58 26

"RELAIS FRINGUES"

FRANÇAISE

23, rue du petit Mouesse
58000 Nevers

☎ 03 86 59 53 40

COMPAGNONS D'EMAÛS

Domaine de la Folie
58470 Magny Cours

☎ 03 86 21 22 13

SECOURS CATHOLIQUE

22, rue de la Cathédrale
58000 Nevers

☎ 03 86 71 98 40

CROIX ROUGE

6, rue Jean Desveaux
58000 Nevers

☎ 03 86 61 39 79

Merci pour eux



HORAIRES D'UTILISATION DES APPAREILS SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GENE POUR LE VOISINAGE

(Tondeuse à gazon - Motoculteur - Tronçonneuse -
Perceuse - Raboteuse - Scie - Pompe d'arrosage...)

D'après l'arrêté préfectoral N° 2007-P-2817, les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



REMERCIEMENTS

A

- Monsieur Robert **Deschaintres** pour ses dons de plants floraux, et son aide précieuse pour l'arrosage, etc..., pendant les congés de M.Christian Maurice.

NOTRE BROCANTE ANNUELLE



Dimanche 28 Juillet 2013

Avec le concours de la
Jeunesse Sportive de Saint Révérien

Comme tous les ans, le dernier dimanche du mois de juillet est consacré à notre Brocante traditionnelle.

Cette année, malgré une mini tempête ravageuse la veille au soir, qui a détruit entre autre le barnum de la buvette et la pluie jusqu'à la moitié de matinée, les visiteurs sont venus au fil des heures profiter des stands et de la fête foraine qui avaient bravé les intempéries. Le nombre d'exposants était de 39.

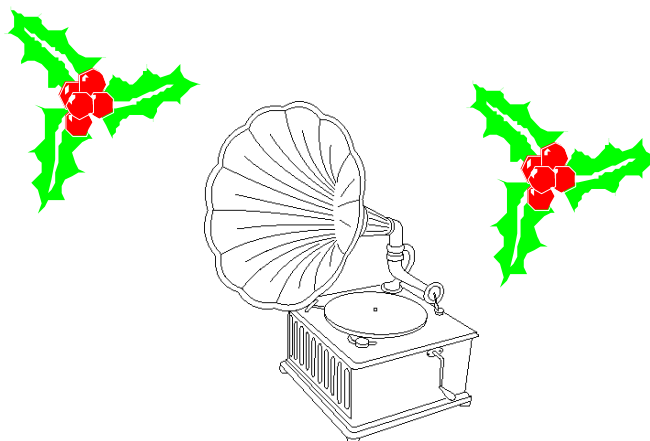
La buvette ainsi que la restauration rapide du midi, tenue par la Jeunesse Sportive de St Révérien a très bien fonctionnée.

Une attraction supplémentaire était proposée au 1^{er} étage de la mairie par un collectionneur passionné de radios M. Bruno Piffret ("*professeur de physiques appliquées en lycée privé*") exposition d'anciens postes TSF d'avant 1943.

Cette exposition a remporté un grand succès.



Photo "Journal du Centre"



Plus d'info sur son site : radio-piffret.pagesperso-orange.fr – vous y ferez des découvertes très étonnantes.....

Comice de Brinon s/Beuvron 2013



Char de la Reine

Départ de Saint Révérien...



Arrivée à Brinon



Merci à tous les acteurs de cette réalisation (concepteurs, confection de fleurs, don de tissu, prêt de matériel et accessoires, fabrication du char, conducteur du tracteur...)

COMMEMORATIONS



8 Mai



11 novembre

Les commémorations du 08 mai et 11 novembre ce sont déroulées comme chaque année avec la participation des sapeurs-pompiers du CPI de la commune, et de nombreux habitants du village.

Un Grand merci à nos jeunes pour leur participation.



Repas des anciens



Cette année encore, le repas des anciens de Saint Révérien s'est déroulé le dimanche 2 juin 2013, à partir de 12 h 30, dans la « salle des fêtes » de la commune.

Ce repas a regroupé 34 personnes, anciens du village (agés de 70 ans et plus),.

Le repas servi par M. LIEVRE traiteur à Varzy, fut excellent ...



2 juin 2013

Kir et ses mises en bouche

Salade paysanne

Tourbillon de veau aux herbes

Et son accompagnement

Plateau de fromages

Salade verte

Mignardises gourmandes

Coupe de crémant

Café

vin blanc/vin rouge



Le tout c'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

Des textes humoristiques, racontés par Maryvonne BUREL et Christian MAURICE ont clôturé joyeusement cette réunion.



Cela est arrivé en l'an 2013



Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

Bienvenue



à

M. Eyremendy

Place de la Mairie
(ancienne Poste)

Vous ne figurez pas sur cette liste ?
Nous serions heureux de faire votre connaissance.
Venez nous rencontrer à la mairie.

Ils nous ont quittés



JANVIER	Robert Petit
MARS	Bernard Connois
JUILLET	Françoise Renault
AOÛT	Guy Fornas
NOVEMBRE	Andreï Krikov

Nous pensons à eux.



Pas de naissance cette année

MARIAGES

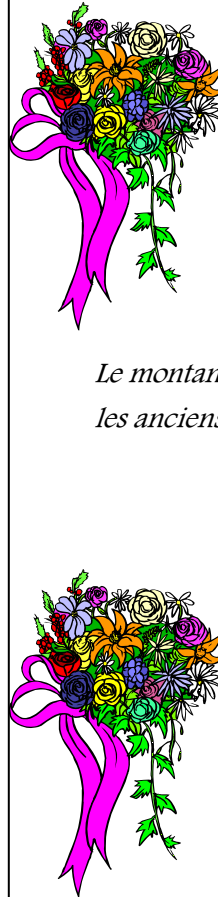


Murielle & Claude

10 août 2013

Murielle Bidart & Claude Brevet

Le montant de la quête a généreusement été offert pour les anciens de la commune (CCAS)



Vanessa & Mathieu

14 septembre 2013

Vanessa Boisis & Mathieu de Almeida

Le montant de la quête a généreusement été offert pour les pompiers de la commune.

« Que votre vie pétille d'amour et de rire
et que vos verres soient toujours remplis
de gaieté et de bonne santé. »



Artisans



Maître Artisan en Métiers d'Art



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles
et travaux à l'ancienne*

MANU DÉCO

Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay
58420 Saint-Révérien - France
SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

Boutique Manu Déco

26 Grande Rue, à Prémery
découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :

<http://www.atelierdartmanudeco.com>

Plâtrerie - Peinture

Jean Paul Maupou

58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 01 40

Plomberie - Chauffage - Electricité

Jean Pierre Pichot

58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 66 48

Entretien espaces verts

Nettoyages

Petites maçonneries

Jean Sylvain Clavreuil

Particuliers
&
Entreprises

Rte de Corbigny
58420 Saint Révérien
☎ 03 86 29 00 64

Chambres d'Hôtes Saint Révérien

Kees et Inge Stapel



"Villa des Prés"

Tél : 03 86 29 03 81

**Une maison de rêve pour vos
vacances ...**

e-mail : villa-des-pres@orange.fr

Site internet : www.villa-des-pres.com/

GARBERO



INFOGRAPHIE
INTERNET
FORMATION

Route de Arnon
F-58420 St Révérien
France
Téléphone: +33 (0)3 86 29 18 78
www.garbero.eu - contact@garbero.eu
APE: 1833Z SIRET: 389747600028

Cours de soutien scolaire
Cours collectifs du soir à Varzy, Châtillon-en-Bazois, Prémery et Guérigny

- ANGLAIS -



Cours de piano



Enfant à partir de 5 ans
ados, adultes.

Offre découverte 64€
4 cours payés
=
4 cours gratuits

03 86 29 18 78

www.garbero.eu

Siret : 389 74767600028

Bon ! Offre découverte !!
Cours de piano
4 cours payés
=
4 cours gratuits
Veuillez une seule fois
pour même personne

Nuit de neige



LA GRANDE PLAINE EST BLANCHE, IMMOBILE ET SANS VOIX.
PAS UN BRUIT, PAS UN SON ; TOUTE VIE EST ETEINTE.
MAIS ON ENTEND PARFOIS, COMME UNE MORNE PLAINTE,
QUELQUE CHIEN SANS ABRI QUI HURLE AU COIN D'UN BOIS.

PLUS DE CHANSONS DANS L'AIR, SOUS NOS PIEDS PLUS DE CHAUMES.
L'HIVER S'EST ABATTU SUR TOUTE FLORAISON ;
DES ARBRES DEPOUILLES DRESSENT A L'HORIZON
LEURS SQUELETTES BLANCHIS AINSI QUE DES FANTOMES.

LA LUNE EST LARGE ET PALE ET SEMBLE SE HATER.
ON DIRAIT QU'ELLE A FROID DANS LE GRAND CIEL AUSTERE.
DE SON MORNE REGARD ELLE PARCOURT LA TERRE,
ET, VOYANT TOUT DESERT, S'EMPRESSE A NOUS QUITTER.

ET FROIDS TOMBENT SUR NOUS LES RAYONS QU'ELLE DARDE,
FANTASTIQUES LUEURS QU'ELLE S'EN VA SEMANT ;
ET LA NEIGE S'ECLAIRE AU LOIN, SINISTREMENT,
AUX ETRANGES REFLETS DE LA CLARTE BLAFARDE.

OH ! LA TERRIBLE NUIT POUR LES PETITS OISEAUX !
UN VENT GLACE FRISSONNE ET COURT PAR LES ALLEES ;
EUX, N'AYANT PLUS L'ASILE OMBRAGE DES BERCEAUX,
NE PEUVENT PAS DORMIR SUR LEURS PATTES GELEES.

DANS LES GRANDS ARBRES NUS QUE COUVRE LE VERGLAS
ILS SONT LA, TOUT TREMBLANTS, SANS RIEN QUI LES PROTEGE ;
DE LEUR OEIL INQUIET ILS REGARDENT LA NEIGE,
ATTENDANT JUSQU'AU JOUR LA NUIT QUI NE VIENT PAS.

GUY DE MAUPASSANT, Des vers

Souvenir pour certains d'entre nous...

Vous avez des suggestions, vous aimeriez avoir d'autres informations, en faire paraître, etc....
Contactez-moi : Liliane Van Parys – Saint Révérien – 03 86 29 66 78

